

n°	Éléments du dossier	Réf. CE	Description	Référence des pages du dossier	Présence
<b>Pièces obligatoires</b>					
1	Identité du demandeur	R181-13 1°	<u>personne morale:</u> dénomination ou raison sociale, forme juridique, SIRET, adresse siège social, qualité du signataire de la demande	60-RWE-Balinot - 1-1 – DossierAdministratif II. Présentation du demandeur (p.9)	
2	Description du projet	R181-13 4°	- nature et volume de l'activité envisagée - modalité d'exécution et de fonctionnement - procédés mis en œuvre - indication de la ou les rubriques des nomenclatures dont le projet relève - moyens de suivi et de surveillance - moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident - conditions de remise en état du site après exploitation	60-RWE-Balinot - 1 - DossierAdministratif IV. Nature et volume des activités (p.19) V. Procédés de fabrication (p.22) I. Introduction (p.5) V. 3. Durée de vie et démantèlement (p.29)  60-RWE-Balinot - 4-1 – EtudeDangers 7.6. Mise en place des mesures de sécurité (p.59)	
2bis	Informations propres au projet	R181-15	pièces, documents et informations propres au projet pour lequel l'autorisation est sollicitée ainsi qu'aux espaces et espèces faisant l'objet de mesures de protection auxquels il est susceptible de porter atteinte	60-RWE-Balinot-1-DossierAdministratif III. Localisation de l'installation projetée (p.13) IV. Nature et volume des activités (p.19) V. Procédés de fabrication (p.22) VI. Projet architectural (p. 31)  60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre D - Description du projet (p.203)	
3	Capacités techniques et financières	D181-15-2 I 3°	dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir	60-RWE-Balinot-1-DossierAdministratif VII. Capacités techniques et financières (p.35)	
4	Garanties financières	D181-15-2 I 8 R515-101 AM 26/08/2011	notamment leur nature, leur montant et les délais de leur constitution	60-RWE-Balinot-1-DossierAdministratif VII. Capacités techniques et financières (p.35)	
<b>Éléments graphiques</b>					
5	Lieu du projet	R181-13 2°	- mention du lieu - plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000 indiquant le lieu du projet	60-RWE-Balinot-1-DossierAdministratif III. Localisation de l'installation projetée (p.13) Figure 2 : Projet éolien 1/25000 (p.15)	
6	Représentations graphiques	R181-13 7°	éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier	60-RWE-Balinot-1-2- DossierAdministratif_Annexe4-Plans	
7	Plan d'ensemble	D181-15-2 I 9	à l'échelle de 1/200	60-RWE-Balinot-1-2- DossierAdministratif_Annexe4-Plans Planches AR-08 à AR-14	
<b>Études connexes</b>					

8	Étude d'impact	R181-13 5°	→ Points 24 à 35	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact	
9	Évaluation des incidences Natura 2000	L414-4 R414-19	Évaluation au regard des objectifs de conservation des sites N2000 (R414-23) (cf. points 21 et 28)	60-RWE-Balinot-3-4-ExpertiseEcologique (p.329)	
10	Étude de dangers	D181-15-2 I 10	→ Points 36 à 44	60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers	
<b>Droits sur les terrains</b>					
11	Propriété du terrain	R181-13 3°	document attestant: propriété ou droit d'y réaliser le projet ou procédure pour y conférer le droit	60-RWE-Balinot-1-DossierAdministratif Annexe 2 : Attestation de maîtrise foncière (p.50)	
12	Implantation sur un site nouveau	D181-15-2 I 11	avis du propriétaire, ainsi que celui du maire, ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif de l'installation	60-RWE-Balinot-1-DossierAdministratif Annexe 3 : Avis sur la remise en état du site (p.51)	
13	Conformité d'urbanisme	D181-15-2 I 12 a)	document établissant que le projet est conforme aux documents d'urbanisme	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre B – 7-1 Planification urbaine (p.127)	
14	Dérogation à la distance d'éloignement du voisinage	D181-15-2 I 12 b)	(en cas de non application du 13) <i>Facultatif</i>		
15	Révision, modification, ou mise en compatibilité du document d'urbanisme afin de permettre la délivrance de l'autorisation	D181-15-2 I 13	dans le cas d'un document d'urbanisme contraire au projet, délibération ou acte formalisant la procédure d'évolution du plan local d'urbanisme, du document en tenant lieu ou de la carte communale <i>Facultatif</i>		
<b>Autres</b>					
16	Note de présentation non technique du projet	R181-13 8°	en plus des résumés non techniques (points 24 et 44)	60-RWE-Balinot-5-NoteDescriptive	
17	Organisation du réseau électrique interne		- plans - schéma électrique unifilaire permettant de comprendre l'organisation du réseau interne - information précises et fiables sur la section des câbles, leur nature et leur longueur	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre D – 2-3 Réseau d'évacuation de l'électricité (p.209)	
<b>Pièces facultatives</b>					
18	Autorisation de modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle nationale	D181-15-3	Le dossier de demande est complété par des éléments permettant d'apprécier les conséquences de l'opération sur l'espace protégé et son environnement conformément aux dispositions du 4° de l'article R332-23	n/a	

19	Autorisation de modification de l'état des lieux ou de l'aspect d'un site classé ou en instance de classement	D181-15-4	<p>1° description générale du site classé ou en instance de classement accompagnée d'un plan de l'état existant</p> <p>2° plan de situation du projet, mentionné au point 2, précise le périmètre du site classé ou en instance de classement</p> <p>3° report des travaux projetés sur le plan cadastral à une échelle appropriée</p> <p>4° descriptif des travaux en site classé précisant la nature, la destination et les impacts du projet à réaliser accompagné d'un plan du projet et d'une analyse des impacts paysagers du projet</p> <p>5° plan de masse et des coupes longitudinales adaptées à la nature du projet et à l'échelle du site</p> <p>6° nature et couleur des matériaux envisagés</p> <p>7° traitement des clôtures ou aménagements et les éléments de végétation à conserver ou à créer</p> <p>8° documents photographiques permettant de situer le terrain respectivement dans l'environnement proche et si possible dans le paysage lointain. Les points et angles des prises de vue sont reportés sur le plan de situation</p> <p>9° montages larges photographiques ou des dessins permettant d'évaluer dans de bonnes conditions les effets du projet sur le paysage en le situant notamment par rapport à son environnement immédiat et au périmètre du site classé</p>	n/a	
20	Dérogação faune/flore (espèces protégées)	D181-15-5	<p>Descriptions:</p> <p>1° des espèces concernées, avec leur nom scientifiques et nom commun</p> <p>2° des spécimens de chacune des espèces faisant l'objet de la demande avec une estimation de leur nombre et de leur sexe</p> <p>3° de la période ou des dates d'intervention</p> <p>4° des lieux d'interventions</p> <p>5° s'il y a lieu, des mesures de réduction ou de compensation mises en œuvre, ayant des conséquences bénéfiques pour les espèces concernées</p> <p>6° de la qualification des personnes amenées à intervenir</p> <p>7° du protocole des interventions: modalités techniques, modalités d'enregistrement des données obtenues</p> <p>8° des modalités de compte rendu des interventions</p>	n/a	

21	Absence d'opposition Natura 2000	L181-2 6° L414-4 R414-19	Les dossiers relatifs aux projets ayant une incidence sur les sites Natura 2000, susceptible d'affecter leur bon état de conservation, doivent comporter les éléments permettant à l'autorité décisionnaire de statuer sur leur réalisation <i>(cr. points 9 et 28)</i>	n/a	
22	Autorisation de défrichement	D181-15-9		n/a	
23	Autorisation pour la production d'énergie	D181-15-8	<i>au titre du L311-1 du code de l'énergie, pour les parcs de puissance raccordée supérieure à 50 MW</i>	n/a	
<b>Contenu de l'étude d'impact (Articles R181-13-5 et R122-5 II)</b>					
24	Résumé non technique des informations	R122-5 II 1°	peut faire l'objet d'un document indépendant <i>En plus de la note de présentation non technique (point 16)</i>	60-RWE-Balinot-3-2-RNTEtudeImpact	
25	Description du projet	R122-5 II 2°	- description de la localisation du projet - description des caractéristiques physiques de l'ensemble du projet, y compris, le cas échéant, des travaux de démolition nécessaires, et des exigences en matière d'utilisation des terres lors des phases de construction et de fonctionnement - description des principales caractéristiques de la phase opérationnelle du projet, relatives au procédé de fabrication, à la demande et l'utilisation d'énergie, la nature et les quantités des matériaux et des ressources naturelles utilisées - estimation des types et des quantités de résidus et d'émissions attendus, tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol et du sous-sol, le bruit, la vibration, la lumière, la chaleur, la radiation, et du types et des quantités de déchets produits durant les phases de construction et de fonctionnement	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre D - Description du projet (p.203) Chapitre E – Impacts et mesures (p.223)	
26	État actuel de l'environnement et son évolution probable	R122-5 II 3°	description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement et de leur évolution en cas de mise en œuvre du projet, dénommée "scénario de référence", et un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport au scénario de référence peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre B – Etat initial de l'environnement (p.25) Chapitre C – 3 Evolution du scenario de référence (p.177)	
27	Description des facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet	R122-5 II 4°	population, santé humaine, biodiversité, terres, sol, eau, air, climat, biens matériels, patrimoine culturel, y compris les aspects architecturaux et archéologiques, et paysage	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre B – Etat initial de l'environnement (p.25) Chapitre E – Impacts et mesures (p.223)	

28	Incidences notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement	R122-5 II 5°	<p>resultant de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la construction et de l'existence du projet, y compris, le cas échéant, des travaux de démolition</li> <li>- l'utilisation des ressources naturelles, en particulier les terres, le sol, l'eau et la biodiversité, en tenant compte, dans la mesure du possible, de la disponibilité durable de ces ressources</li> <li>- l'émission de polluants, du bruit, de la vibration, de la lumière, la chaleur et la radiation, de la création de nuisances et de l'élimination et la valorisation des déchets</li> <li>- risques pour la santé humaine, pour le patrimoine culturel ou pour l'environnement</li> <li>- cumul des incidences avec d'autres projets existants ou approuvés, en tenant compte le cas échéant des problèmes environnementaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles et de zones revêtant une importance particulière pour l'environnement susceptibles d'être touchées</li> <li>- incidences du projet sur le climat et de la vulnérabilité du projet au changement climatique</li> <li>- technologies et des substances utilisées</li> </ul> <p>Évaluation au regard des objectifs de conservation des sites N2000 (R414-23)</p>	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre E – Impacts et mesures (p.223)	
29	Incidences négatives notables attendues du projet sur l'environnement	R122-5 II 6°	résultant de la vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs en rapport avec le projet concerné	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre B - 7.9 Risques technologiques (p.157)	
30	Solutions de substitution raisonnables qui ont été examinées par le maître d'ouvrage	R122-5 II 7°	fonction du projet proposé et de ses caractéristiques spécifiques, et une indication des principales raisons du choix effectué, notamment une comparaison des incidences sur l'environnement et la santé humaine	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre C – Variantes et justification du projet (p.167)	
31	Mesures prévues par le maître de l'ouvrage pour éviter réduire compenser les effets notables du projet	R122-5 II 8°	<p>pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- éviter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine et réduire les effets n'ayant pu être évités</li> <li>- compenser, lorsque cela est possible, les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits</li> </ul>	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre E – Impacts et mesures (p.223)	

32	Modalités de suivi des mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées	R122-5 II 9°		60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre E – Impacts et mesures (p.223)	
33	Description des méthodes de prévision ou des éléments probants	R122-5 II 10°	utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre F – Analyse des méthodes utilisées et des difficultés rencontrées (p.471)	
34	Noms du ou des maîtres d'œuvre du dossier	R122-5 II 11°	noms, qualités et qualifications du ou des experts qui ont préparé l'étude d'impact et les études ayant contribué à sa réalisation	60-RWE-Balinot-3-1-EtudeImpact Chapitre G – 5.1 CV des experts de l'étude (p.511)	
<b><i>Contenu de l'étude de danger - Article D 181-15-2-I-10° Guide technique de mai 2012</i></b>					
36	Informations générales concernant l'installation			60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers 2. Informations générales concernant l'installation (p.7)	
37	Description de l'environnement de l'installation			60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers 3. Description de l'environnement de l'installation (p.15)	
38	Description de l'installation			60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers 61-Description de l'installation (p.31)	
39	Identification des potentiels de dangers de l'installation			60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers 5. Identification des potentiels de dangers de l'installation (p.45)	
40	Analyse des retours d'expérience			60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers 6. Analyse des retours d'expérience (p.49)	
41	Analyse préliminaire des risques			60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers 7. Analyse préliminaire des risques (p.55)	
42	Étude détaillée des risques			60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers 8. Étude détaillée des risques (p.63)	
43	Conclusion			60-RWE-Balinot-4-1-EtudeDangers 9. Conclusions (p.73)	